

## LES APICULTEURS DU CANTAL EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**FINANCES LOCALES. Débat.** L'Association des maires du Cantal sera en assemblée générale, demain samedi, à partir de 9 heures, à la Halle aux Bleds, à Saint-Flour. La réunion sera placée sur le thème de « la réforme des finances locales, la réforme territoriale : quelles conséquences pour nos communes ? ». Philippe Laurent, président de la commission des finances de l'AMF, sera présent. ■



**AURILLAC. Samedi.** Le syndicat des apiculteurs du Cantal et le Groupement de défense sanitaire apicole tiendront leur assemblée générale, samedi 17 avril, à 8 h 30, à la Maison des sports de la Ponétie, cette assemblée doit se terminer vers 17 heures. Les pertes hivernales des colonies d'abeilles sont très élevées et laissent présager des difficultés pour la saison 2010. Les déclarations des ruches sont modifiées par un nouveau décret, qui sera présenté lors de cette assemblée à laquelle les apiculteurs sensibles aux évolutions de l'environnement et aux contraintes de l'élevage d'abeilles sont attendus nombreux. ■

## Cantal → L'actu

**AGRICULTURE** ■ L'assemblée générale du groupe Altitude s'est tenue hier matin, à Arpajon-sur-Cère

# Passer à l'offensive pour mieux résister

L'Union de Coopératives Altitude veut faire bonne figure face à des adhérents en plein doute.

Emilie Auffret

« Une pierre grise » marque l'année 2009 pour les membres du Groupe Altitude. L'activité laitière voit une chute de la collecte mais aussi du prix du lait de 14 %. Les exploitations porcines sont au bord de la rupture. Les producteurs bovins et ovins subissent une crise depuis trois ans et les flux de production et de commercialisation sont durablement affectés.

« Un seul mot d'ordre : améliorer la productivité »

« Combien de temps allons-nous résister ? » s'interrogent les éleveurs qui font grise mine. Jean-Pierre Chateau, président du groupe est d'une nature optimiste. « Le prône l'offensive. « Les Allemands sont nos voisins, nous avons la même mon-



**GARDER LE CAP.** Jean-Pierre Chateau, président du groupe Altitude, Jacques Espinasse, directeur, Paul Mourier et Pierre Chevalier ont déployé tous leurs arguments pour pallier la morosité. PHOTO THIERRY MARSILHAC

naie. Il faut être conquérant comme eux », affirme-t-il avec fougue. Pour lui, un seul mot d'ordre : améliorer la productivité.

Beaucoup d'espoirs sont fondés dans les négociations de la réforme de la Politique Agricole Commune, prévue en 2013. Elles vont bientôt commencer. « Cela va être compliqué » prévient tout de même Pierre Chevalier, président de la Fédéra-

tion Nationale Bovine. « Les états membres ne montrent pas vraiment de volontarisme pour soutenir la politique agricole, notamment ceux qui ont un taux d'endettement élevé comme la France », explique-t-il. Pierre Chevalier œuvre à la Commission et au Parlement européen afin de faire entendre la voix des agriculteurs du Massif Central par le biais d'actions de lobbying. Dans la salle, cha-

## EN CHIFFRES

**220 millions**

En euros, c'est le chiffre d'affaires du groupe, en retrait par rapport à l'an dernier.

**537**

C'est le nombre de salariés d'Altitude qui regroupent différentes activités : la sélection animale, l'agrodistribution, le lait, les produits laitiers, les animaux et les produits carnés.

**115**

C'est le nombre de millions de litres de lait récoltés au sein de la coopérative Volcalis, membre du groupe Altitude.

pour l'achat d'aliment et sur les diagnostics de gestations réalisés en plus d'une année normale profitent à plus de 900 élevages depuis l'automne 2008.

## Dix-huit millions d'euros supplémentaires

De plus, le Cantal obtient une aide supplémentaire de dix-huit millions d'euros pour 2010. Dix-huit millions retirés à un autre département : « un hold-up moderne, sans arme », plaisante-t-on dans l'assistance.

Paul Mourier, préfet du Cantal, a souligné « la persistance des difficultés dans le monde agricole ». Le département ne peut échapper au marché mondial. « Le Cantal n'est pas une île » comme l'a si bien dit Jean-Pierre Chateau.

Trente ans de certitudes en matière agricole sont remis en cause. « Nous sommes au seuil d'une construction nouvelle de l'agriculture. Les crises engendrent des opportunités à saisir », note Paul Mourier. Pour lui, l'alimentation doit être le lien le plus solide tissé entre les éleveurs et les citoyens, tout en relevant le défi environnemental. On rabâche la qualité des produits cantaliens. Les éleveurs en sont à se demander ce qu'elle est vraiment. ■

## → L'AGENDA DU RANDONNEUR

### VENDREDI 16 AVRIL

**A SAINT-MARTIN-VALMEROUX.** La Retraite sportive d'Ytrac organise une randonnée de 2 h 30 à 3 heures ; rendez-vous à 13 h 30 à La Ponétie (tél. 04.71.63.61.57).

### SAMEDI 17 AVRIL

**A LE FAU.** L'association « Balades et découvertes en vallée de la Maronne » propose une randonnée de 7 km ; départ à 14 heures du camping de Saint-Martin-Valmeroux (tél. 04.71.69.42.23).

**A GIOU-DE-MAMOU.** Randonnée de 2 à 3 heures, accessible à tous ; prévoir le pique-nique ; rendez-vous allée du Vialenc à 9 heures (tél. 04.71.48.56.45).

**A LE ROUGET.** Le club « Al Pais d'Ally » organise une randonnée autour du lac, d'une durée de 3 heures ; départ à 13 h 15, place de l'église d'Ally (tél. 04.71.69.10.52).

**A SAINT-JULIEN-PRÈS-BORT.** L'association « Par monts et par champs » organise une randonnée de profil facile, d'une durée de 3 heures ; départ à 14 heures de Champs-sur-Tarentaine ou à 14 h 15 de

Défi Mode, à Bort.

### DIMANCHE 18 AVRIL

**A AURILLAC.** Rando cap organise une randonnée pour tous, au Puy de Girgols avec visite de Tourmemire et de Tillit ; départ à 9 heures du Cap-Blanc (tél. 04.71.48.32.50).

### LUNDI 19 AVRIL

**A ALMONT-LES-JUNIES.** La Retraite sportive Sud-Cantal organise une randonnée à la journée ; rendez-vous à 9 heures, au parking du restaurant (tél. 04.71.49.92.50).

**A POLMINHAC.** La Retraite sportive organise une randonnée de 2 à 3 heures ; rendez-vous à 13 h 15 à La Ponétie (tél. 04.71.64.91.94).

**A YTRAC.** La Retraite sportive Aurillac organise une balade d'une heure ; rendez-vous à 14 heures, allée du Vialenc (tél. 06.87.52.84.71).

### JEUDI 22 AVRIL

**A PIERREFORT.** La Retraite sportive Aurillac organise une randonnée à la journée ; rendez-vous à 9 heures, à la Ponétie (tél. 04.71.63.61.57). ■

**INTERNET** ■ En ligne, sur le site de la préfecture du Cantal

## Un portail des services de l'État

Le site Internet de la préfecture du Cantal devient le portail des services de l'État dans le Cantal.

Entièrement refondu, ce site se révèle plus simple et plus pratique. Particuliers, associations, entreprises et élus peuvent retrouver les coordonnées des directions et des services de l'État dans le Cantal et avoir accès aux démarches administratives en ligne, grâce à la rubrique « service public local ».

La structure du site reflète la nouvelle organisation de l'État dans le département, mise en place le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Les principales missions de l'administration de l'État, de l'aménagement durable du territoire à la solidarité envers les publics fragiles, en passant par la sécurité des biens et des personnes

et la promotion de l'emploi sont présentées au travers des rubriques suivantes.

### Rubriques

« Protection de la population » détaille l'ensemble des politiques en faveur de la sécurité des Cantaliens.

« Développement durable » s'intéresse aux domaines de l'agriculture, de la protection de l'environnement, de l'urbanisme et des transports.

« Garantir la cohésion sociale » traite des politiques publiques en faveur du logement, du patrimoine, de l'emploi, de la jeunesse et des publics particuliers (femmes, populations défavorisées).

« Collectivités territoriales » présente les actualités liées à la vie des collectivités.

« Liberté publique et démocratie » informe sur les élections en France et l'accès aux droits.

Le site comprend également une rubrique « communication » où l'internaute peut retrouver toutes les informations légales (recueil des actes administratifs, appels d'offres sur les marchés de l'État, annonces judiciaires et légales...) et les dernières actualités de l'État (« espace presse »).

Enfin, les usagers peuvent contacter les services administratifs en remplissant le formulaire en ligne dans la rubrique « un renseignement ou une question ». ■

➔ **Pratique.** L'adresse du portail Internet de l'État dans le Cantal change. Pour se connecter : <http://www.cantal.gouv.fr>